

**« RYTHMES EN QUESTIONS ... ENJEUX INSTITUTIONNELS »**

A vous voir aussi nombreux, venus de toute la France et réunis ce matin dans cet amphithéâtre, je me dis que les responsables et les acteurs de l'Enseignement catholique prennent très au sérieux la question des rythmes scolaires, et je m'en réjouis !

Lorsque le Secrétariat général de l'Enseignement catholique a annoncé la tenue de cette journée nationale de travail, diverses voix se sont levées pour en déplorer la date jugée « trop tardive ». Je comprends certes ce regret, ... mais je voudrais surtout ajouter qu'en lui-même il m'intéresse : alors qu'il est question des *rythmes*, et donc du *temps*, n'est-il pas paradoxal que nous nous placions nous-mêmes dans l'urgence ?....

Voici déjà une première conviction : par définition, toute réflexion sur les rythmes requiert à mes yeux que nous prenions notre temps, le temps de la pensée, le temps du dialogue, le temps du discernement. Dans un monde toujours de plus en plus pressé, il y a pour moi du sens, et du sens *éducatif*, à résister à l'idolâtrie de la vitesse et la dictature de la précipitation.

Pour être plus clair encore, et quitte à peut-être vous décevoir, je ne souhaite pas que vous repartiez ce soir en vous disant que vous savez désormais « ce qu'il faut penser » ou « ce qu'il faut faire ». Ce que je souhaite en revanche, c'est que cette journée vous soit réellement utile, en vous apportant les éléments de discernement dont vous avez besoin, en vous aidant à vous poser les bonnes questions, en vous proposant des balises pour la réflexion et pour la prise de décision.

Une telle ambition ne procède évidemment pas du seul Secrétariat général : depuis plusieurs mois, elle a été portée par la Commission nationale sur les rythmes scolaires, composée de représentants des Directeurs diocésains, des Chefs d'établissement, des enseignants, des parents, des organismes de gestion, de l'UGSEL et du SGEC. Les remercier pour leur engagement et pour tout leur travail est pour moi l'occasion d'affirmer une deuxième conviction : sur ce dossier comme sur tous les autres, il est absolument indispensable que se vive une démarche collective de concertation et de réflexion partagée. C'est d'abord et avant tout de notre capacité à intégrer tous les acteurs de nos communautés éducatives au sein d'une dynamique commune que dépendent et que dépendront la pertinence et la viabilité de nos choix.

Cette dynamique commune, il me revient en ce début de journée d'en esquisser les possibles contours. Je vais donc m'efforcer de partager brièvement avec vous quelques éléments de réflexion, en vous présentant par avance mes excuses pour leur caractère inévitablement incomplet ou sommaire.

## **Angle élargi : le temps avant les rythmes, les rythmes avant l'organisation, et le projet avant tout**

Tout d'abord, je crois nécessaire de placer les questions dans leur juste perspective : de quoi parlons-nous lorsque nous évoquons les rythmes ?

D'une part, s'agit-il simplement des rythmes scolaires ? Je ne le pense pas : en profondeur, c'est tout notre temps collectif et social que nous avons à interroger. A l'échelle de la semaine, du mois, de l'année, et même à l'aune de notre vision de toute une existence humaine, par quelle conception du temps sommes-nous habités ? Quels sont concrètement nos rythmes familiaux ou professionnels ? Et comment donc voudrions-nous trancher sur les rythmes que nous faisons vivre à nos enfants sans commencer par nous questionner d'abord sur les rythmes sociaux que nous leur donnons à voir ? Je l'ai déjà dit, et je le répète : je souhaite une Ecole qui permette l'apprentissage de la lenteur, parce que seule la lenteur permet la gratuité et l'intériorité. Mais cette Ecole du temps lent suppose un réajustement de nos propres vies d'adultes. Vœu pieux, me direz-vous, face aux multiples contraintes extérieures que nous subissons ?... Très franchement, je ne le crois pas : il dépend aussi de nous que notre liberté intérieure l'emporte sur nos montres et sur nos agendas. C'est une affaire de choix, individuels et collectifs, et vraiment je suis convaincu qu'il en va de la responsabilité des établissements catholiques que de mener au sein des communautés éducatives une réflexion sur la manière dont leurs membres vivent le temps de leur vie : ainsi, et ainsi seulement, leur organisation du temps scolaire pourra trouver sa place et donc sa signification dans une perspective plus globale et donc plus cohérente.

D'autre part, à se limiter aux seuls rythmes scolaires, s'agit-il simplement des rythmes dans le premier degré ? Je ne le pense pas davantage... En premier lieu, la question des rythmes se pose aussi bien dans les collèges et les lycées que dans les écoles. En second lieu, une proportion non négligeable de nos écoles de l'Enseignement catholique relève d'ensembles scolaires qui comportent également du second degré : dès lors, comment pourrions-nous y aborder le dossier des rythmes sous le seul angle du premier degré ? Il en va de la cohérence de notre organisation au sein des ensembles scolaires ; mais plus profondément il en va également de la cohérence de notre réflexion et de nos choix éducatifs...

Réduisons encore un peu plus l'angle de vue : dans le premier degré, s'agit-il simplement de la question de la semaine en quatre jours ou en quatre jours et demi ? Là encore, je ne n'en suis absolument pas convaincu. L'architecture hebdomadaire du temps de l'école est une chose. Une autre chose est celle de son architecture annuelle. Et surtout, plus profondément encore, *la question majeure réside bien davantage dans les rythmes vécus que dans l'organisation affichée* : les rythmes des apprentissages, les rythmes de la vie des enfants, les rythmes de la communauté éducative. L'enjeu pour nous ne consiste pas à définir d'abord la « bonne » organisation, il consiste à réfléchir à la manière dont notre construction du temps de l'école constitue un levier au service de notre projet d'éducation !

Pour le dire autrement, j'appelle les responsables et les acteurs de nos communautés éducatives à ne surtout pas ouvrir la porte du dossier des rythmes par la serrure illusoire des paramètres « techniques ». Bien sûr, les paramètres techniques ont toute leur importance, et il serait irresponsable de les ignorer. Mais la question du « comment ? » doit toujours arriver après celle du

« pour quoi ? », du « en vue de quoi ? » : demandons-nous d'abord ce que nous voulons pour les enfants qui nous sont confiés ; demandons-nous ensuite, et ensuite seulement, comment mettre concrètement en œuvre l'ambition que nous portons pour eux.

### **Angle réduit : sur la question des rythmes dans le premier degré, quelques balises**

Je sais bien que la question du jour, quand bien même nous devons selon moi l'intégrer à une vision plus large, est celle de la réforme des rythmes dans le premier degré... Comment pouvons-nous nous en saisir ?

En premier lieu, en la prenant très au sérieux, dans la mesure où elle constitue bel et bien une vraie question : une question scolaire centrée sur les apprentissages – et non pas d'abord une question de contenu ou d'organisation du périscolaire -, une question de prise en compte des élèves les plus fragiles – et donc une question d'engagement de l'École pour la réussite de tous -, une question de respect prioritaire de l'intérêt des enfants. Et c'est bien parce que la question est sérieuse qu'il nous faut la travailler sérieusement, c'est-à-dire calmement, posément, sans nous laisser influencer ni par je ne sais quelle agitation médiatique ni par je ne sais trop bien quel calendrier électoral ...

En deuxième lieu, en nous l'appropriant dans la liberté. Vous le savez aussi bien que moi – encore nous faut-il parfois le rappeler à tel ou tel de nos interlocuteurs ....., le décret du 24 janvier 2013 précise très clairement que seuls les établissements publics sont tenus d'appliquer la réforme. Mais cela ne nous exonère en aucun cas de la nécessité de la réflexion et du choix, bien au contraire. Comme toujours, qui dit liberté dit exigence : puisque nous avons le choix, nous nous devons de réellement fonder nos décisions.

Soyons très clair : d'un point de vue global, cette réforme me semble intéressante, en dépit de ses limites et des problèmes qu'elle soulève. Je rappelle à cet égard la position prise par la Commission permanente de l'Enseignement catholique lors de sa réunion du 28 février 2013 : « *L'Enseignement catholique s'est déclaré favorable sur le principe à un réaménagement du rythme hebdomadaire de l'école, en souhaitant que soit aussi prise en compte la question de l'année scolaire et celle de l'inévitable allègement des programmes, mesures indispensables pour repenser totalement les rythmes des apprentissages* ». Tout comme vous, je regrette un modus operandi qui a conduit à réformer l'architecture de la semaine avant que ne fût ouverte la question des programmes, voire – rêvons un peu ... - celle du calendrier scolaire annuel. Tout comme vous, je regrette une certaine forme de précipitation dans la mise en œuvre de la réforme, ainsi que la manière dont pour les écoles publiques elle s'applique uniformément à toutes les classes et aux enfants de tous les âges, là où la spécificité des classes maternelles pourrait justifier une approche spécifique. Tout comme vous, je mesure la complexité de la mise en œuvre de la réforme et je suis très attentif à ses répercussions financières pour nos établissements. Mais je pense sincèrement que cette réforme peut malgré tout nous permettre d'aller dans le bon sens, celui de l'intérêt des enfants.

Cela signifie-t-il que le Secrétaire général de l'Enseignement catholique exprimerait en cela une sorte de « consigne nationale » ? Certainement pas, et j'en reviens ici à mon appel à la liberté. L'une des richesses de l'Enseignement catholique réside dans sa diversité et dans la responsabilisation de ses acteurs : à ce titre, je ne crois pas à l'uniformité d'une ligne nationale, régionale ou diocésaine, et je considère à l'inverse qu'il revient à *chaque* école de déterminer sa propre position, en fonction du terrain et des paramètres locaux, en fonction des résultats du travail de concertation mené au sein de la communauté éducative, du dialogue avec la paroisse, avec les élus, en fonction des possibilités budgétaires de l'OGEC, en fonction de l'organisation des transports scolaires, et plus que tout en fonction de son projet propre. L'Enseignement catholique, ce sont ses établissements, dans leur indispensable communion mais aussi dans leur nécessaire singularité : en matière de rythmes, c'est-à-dire en définitive en matière de mise en œuvre du projet d'éducation, il ne peut pas et il ne doit pas y avoir de norme !

En revanche, il existe des points de repère qui peuvent servir à tous, et donc en troisième lieu je souligne la manière dont nous pouvons travailler à cette question des rythmes dans le premier degré en nous appuyant sur quelques balises communes.

Je ne vous en propose qu'une rapide énumération, tant elles vont de soi :

1. Un critère majeur et premier : celui de l'intérêt des enfants.
2. Une modalité indispensable pour la détermination des choix : celle de la concertation la plus large possible. Je souligne à cet égard le rôle essentiel du Conseil d'établissement, qui constitue le lieu par excellence du dialogue et de la réflexion partagée : ici ou là, il me semble que nous avons encore tous ensemble des progrès à faire en la matière... Et, sur un autre plan, j'attire en outre l'attention, là où cela a du sens, sur l'importance d'une concertation entre écoles catholiques spatialement proches les unes des autres.
3. Une nécessité méthodologique : la prise en compte systémique, c'est-à-dire combinée et aussi complète que possible, de tous les paramètres en présence (organisation de la catéchèse paroissiale, choix municipaux, budget de l'OGEC, transports scolaires, équipements, etc ).
4. Un piège dont je vous invite vivement à vous prémunir : celui de ce que j'appellerais de manière impropre et trop abrupte le « marketing à courte vue ». Ici ou là, nous pourrions peut-être être tentés de ne pas entrer dans la réforme au motif que, dysfonctionnements et insatisfaction corrélative des parents aidant, cela pourrait nous apporter un surplus d'élèves ... Indépendamment du fait que vraiment rien ne prouve la validité d'un tel raisonnement, je suis profondément convaincu qu'il n'y aurait là qu'une victoire à la Pyrrhus : la relation entre la famille et l'école se construit sur l'adhésion à un projet, et non sur un critère d'organisation.
5. Enfin, encore et toujours, le souci du sens ! Je crois vraiment que l'Ecole catholique est en mesure de construire une pratique féconde pour les enfants qui lui sont confiés, et je crois vraiment qu'elle a le savoir faire requis pour y parvenir à travers des rythmes et des activités repensés. Mais je crois tout autant que nous devons veiller avec beaucoup

d'attention à la cohérence entre ce que nous mettons en œuvre et notre projet d'éducation. En d'autres termes, il ne vaut la peine de construire un rythme différent et des activités complémentaires que si l'on a les moyens, à tous points de vue, de proposer des activités ajustées à notre projet : dans le cas contraire, nous serions dans l'accumulation de tranches d'emploi du temps juxtaposées les unes aux autres, et non dans la formation intégrale de la personne.

J'ai bien conscience du caractère allusif de ces quelques propos : ils n'avaient pas d'autre ambition que d'ouvrir à la suite de notre journée qui, elle, nous permettra d'aller plus loin dans notre réflexion commune.

Toutefois, soucieux de clore mon intervention sur une note moins superficielle, je souhaiterais l'achever en partageant avec vous quelques mots du Pape François, dans sa récente exhortation apostolique sur « la Joie de l'Évangile » : « (...) *le temps est supérieur à l'espace. Ce principe permet de travailler à long terme, sans être obsédé par les résultats immédiats. Il aide à supporter avec patience les situations difficiles et adverses, ou les changements des plans qu'impose le dynamisme de la réalité. Il est une invitation à assumer la tension entre plénitude et limite, en accordant la priorité au temps. Un des péchés qui parfois se rencontre dans l'activité sociopolitique consiste à privilégier les espaces de pouvoir plutôt que les temps de processus. Donner la priorité à l'espace conduit à devenir fou pour tout résoudre dans le moment présent (...). Donner la priorité au temps, c'est s'occuper d'initier des processus plutôt que de posséder des espaces.* »<sup>1</sup>.

Nous revendiquons notre liberté, et nous avons raison de le faire. Mais la liberté n'équivaut pas seulement au pouvoir de dire non : elle est d'abord et avant tout la liberté de créer. Je souhaite que tous ensemble nous osions la créativité, en donnant la priorité au temps, et en cherchant à initier des processus plutôt qu'à posséder des espaces !

---

<sup>1</sup> § 222 et 223